

RÉPONSE DU DISTRIBUTEUR À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 4

Réponse à l'engagement n° 4

Engagement n° 4 (demandé par la Régie)

Fournir un tableau montrant l'évolution depuis 2010 de chacun des éléments du tableau qui seraient inclus dans le mécanisme, ainsi que du total, sur une base comparable, donc ajusté pour les changements des normes comptables, ainsi qu'une projection pour les 5 prochaines années. Aussi, que ce tableau soit complété par les données historiques et projetées pour chacune de ces années, en parallèle avec l'évolution de la base de tarification historique et projetée ainsi que le nombre d'abonnements historiques et projetés.

Réponse à l'engagement n° 4 :

- 1 Le tableau E-4a présente les données historiques demandées sur la période 2010-
2 2015.

TABLEAU E-4A (RÉVISÉ):
ÉVOLUTION DE L'AMORTISSEMENT, DE LA BASE DE TARIFICATION
ET DES ABONNEMENTS DE 2010 À 2015

	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	D-2010-022	Historique	D-2011-028	Historique	D-2012-024	Historique	D-2013-037	Historique	D-2014-037	Historique	D-2015-018	Historique
Amortissement total	852,3	832,6	827,8	802,3	929,4	884,8	779,9	773,0	804,9	817,4	723,1	683,1
Moins : Facteurs Y												
- Interventions, programmes et activités en efficacité énergétique												
Programmes commerciaux	0,8	0,9	1,0	1,0								
Interventions en efficacité énergétique (dont PGEE)	93,9	93,2	97,4	93,1	115,9	110,4	126,3	125,1	136,3	136,4	145,4	145,3
Programmes et activités du BEIÉ	3,9	3,9	12,6	10,8	13,7	15,4	15,4	15,4	15,4	15,4	15,4	15,4
- Comptes d'écart et de reports (CER)												
Compte de nivellement pour aléas climatiques	15,9	15,9	51,2	51,2	43,4	43,4	56,5	56,5	52,7	48,0	(95,3)	(95,3)
Tarif BT	41,7	41,8	10,4	10,4								
Tarif de maintien de la charge					3,7	3,7	2,2	2,2	0,5	0,5		
Moins : Facteurs Z												
- Passage aux IFRS ¹	20,0	19,0			54,7	54,7						
Amortissement sujet au MRI	676,1	657,9	655,2	635,8	698,0	657,2	579,5	573,8	600,0	617,1	657,6	617,7
Base de tarification - moyenne 13 soldes	10 044,8	9 989,8	10 387,6	10 305,6	10 063,0	9 895,7	10 280,0	10 138,8	10 568,5	10 550,5	10 688,8	10 590,2
Moins : Facteurs Y												
- Interventions, programmes et activités en efficacité énergétique												
Programmes commerciaux	2,2	2,7	2,5	3,0	-	-	-	-	-	-	-	-
Interventions en efficacité énergétique (dont PGEE)	636,5	634,4	770,1	723,1	846,6	792,9	832,6	817,1	817,1	798,6	749,3	744,7
Programmes et activités du BEIÉ	41,6	40,4	117,5	100,3	115,5	129,7	114,3	114,3	98,8	98,8	83,4	83,4
- Comptes d'écart et de reports (CER)												
Compte de nivellement pour aléas climatiques	50,4	50,4	42,8	42,8	126,3	126,3	135,1	135,2	218,2	222,9	-	-
Tarif BT	31,3	31,3	1,6	1,6	-	-	-	-	-	-	-	-
Moins : Facteurs Z												
- Passage aux IFRS:												
Actif au titre de Prestations constituées	637,1	603,8	766,6	766,3	-	-	-	-	-	-	-	-
Avantages complémentaires de retraite	(250,0)	(217,6)	(251,3)	(228,6)	-	-	-	-	-	-	-	-
Base de tarification - moyenne 13 soldes ajustée	8 895,7	8 844,3	8 937,8	8 897,1	8 974,6	8 846,9	9 198,1	9 072,2	9 434,5	9 430,1	9 856,1	9 762,1
Abonnements	3 991 744	4 000 168	4 048 932	4 048 708	4 105 789	4 096 267	4 147 716	4 141 990	4 176 097	4 179 850	4 218 580	4 214 721

¹ L'ajustement de 2010 correspond à la mise en conformité du registre des immobilisations en vu du passage aux IFRS et celui de 2012 correspond au recouvrement intégral du coût non amorti des services passés.

- 3 Le Distributeur n'est pas en mesure d'évaluer l'impact monétaire des ajustements
4 suivants liés à la rubrique Amortissement qui auraient été pris en compte dans la
5 détermination de la formule paramétrique :

- 1 • Projets majeurs tels les projets SIC, OSC et LAD. Si un MRI avait été en place,
2 ces projets auraient été traités à titre d'élément spécifique (Facteur Y) jusqu'à
3 l'année de *rebasings* suivant la fin du déploiement et auraient été intégrés dans
4 la formule paramétrique par la suite ;
- 5 • Selon l'importance monétaire, l'impact des révisions de durées de vie utile de
6 certains actifs dont celles effectuées au 1^{er} janvier 2013¹, aurait été traité à titre
7 d'élément spécifique (Facteur Y) dans le MRI jusqu'à l'année de *rebasings*
8 suivant la modification ;
- 9 • PCGR des États-Unis : Amortissement des immobilisations des années 2010 à
10 2014 et 2015 jusqu'au 30 juin sans limiter la durée de vie utile à 50 ans.

11 Le tableau E-4b présente les données projetées demandées sur la période 2016-2020.

TABLEAU E-4B :
ÉVOLUTION DE L'AMORTISSEMENT, DE LA BASE DE TARIFICATION
ET DES ABONNEMENTS DE 2016 À 2020

	2016		2017	2018	2019	2020
	D-2016-033	Année de base	Année témoin	Données prévisionnelles		
Amortissement total	641,8	644,6	927,5	708,7	701,2	692,7
Moins : Facteurs Y						
- Interventions, programmes et activités en efficacité énergétique						
Interventions en efficacité énergétique (dont PGEÉ)	151,0	151,0	143,5	134,7	122,7	109,0
Programmes et activités du BEIÉ	15,4	15,4	15,4	15,4	13,3	11,5
- Comptes d'écarts et de reports (CER)						
Compte de nivellement pour aléas climatiques	(129,3)	(129,3)	166,2	-	-	-
Amortissement sujet au MRI ¹	604,7	607,5	602,4	558,6	565,2	572,2
Base de tarification - moyenne 13 soldes	10 519,6	10 743,3	10 780,6	10 890,8	11 115,7	11 175,5
Moins : Facteurs Y						
- Interventions, programmes et activités en efficacité énergétique						
Interventions en efficacité énergétique (dont PGEÉ)	655,9	654,5	583,0	528,9	485,3	454,4
Programmes et activités du BEIÉ	68,0	68,0	52,5	37,1	22,8	10,4
Base de tarification - moyenne 13 soldes ajustée	9 795,8	10 020,9	10 145,1	10 324,8	10 607,7	10 710,8
Abonnements	4 255 050	4 250 321	4 285 421	4 320 421	4 356 521	4 392 121

12 ¹ La diminution observée entre 2017 et 2018 est principalement attribuable à la fin de l'amortissement du projet SIC

¹ R-3814-2012, HQD-3, document 2 (B-0018), tableau 3.

Réponse à l'engagement n° 4

1 Le Distributeur souligne que la diminution de l'amortissement observée entre 2017 et
2 2018 est principalement attribuable au projet SIC. Par ailleurs, les données
3 prévisionnelles des exercices 2018 à 2020 sont présentées à titre indicatif et sont
4 sujettes aux modifications de certains paramètres ou hypothèses qui pourraient
5 survenir au cours des prochaines années. À titre d'exemple, certains projets
6 d'investissements qui se préciseront dans le futur, pourraient s'ajouter à ceux déjà
7 identifiés à ce jour. De plus, certains éléments de la base de tarification dont l'encaisse
8 réglementaire ne font pas l'objet de prévision au-delà de l'année témoin.